Grand Poitiers Communauté urbaine

PLU de Tercé

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Tercé a été approuvé le 6 avril 2018 par le Conseil de Grand Poitiers Communauté urbaine.

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Tercé approuvé

Les différents éléments qui composent le PLU de la commune de Tercé approuvé sont en libre téléchargement ci-dessous :

- Arrêté et délibérations
- Pièce 1 : Rapport de présentation
- Pièces 2 à 5 : Projet d'aménagement et de développement durables - orientations d'aménagement et de programmation - règlement - zonage
- Pièce 6 : Annexe 1 - servitudes d'utilité publiques
- Pièce 6 : Annexes 2 à 6 - Droit de Préemption urbain - Carrières - Plomb - Annexe sanitaire (eau potable - assainissement) - Arrêtés relatifs aux traitements des eaux usées - Arrêtés de Protection de captage - Secteur d'informations sur les sols

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :
Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi